

*Les Brèves
de Schwenheim*

Notre avenir, ensemble à Schwenheim

Chères concitoyennes, chers concitoyens, chers amis,

Vu les nombreuses manifestations et cérémonies ayant eu lieu au deuxième trimestre 2022, il me paraissait tout à fait opportun de rendre un vibrant hommage à nos associations locales et de les remercier pour leur dévouement et leur engagement au quotidien au service des autres.

Les associations sont le poumon de notre commune. Par les activités qu'elles proposent et les projets multiples qu'elles portent, elles créent du lien social, rapprochent les populations et les générations et portent haut les valeurs du collectif, de la solidarité et du vivre-ensemble.

Les associations font vivre le partage, la convivialité et la solidarité et diffusent des valeurs essentielles pour notre société.

Le bénévolat est source d'économies bien sûr, mais aussi de lien social. Cependant, il ne faut pas réduire le bénévolat à un aspect purement financier. Il crée du lien social et favorise l'accueil d'habitants nouveaux.

C'est un pilier essentiel de la vie associative mais aussi une manière de vivre ensemble c'est-à-dire une société fondatrice de cohésion sociale.

C'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps.

Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre, percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires. L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus ?

Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix.

Offrir de son temps ainsi que ses capacités pour aider les autres ou pour permettre à l'association de parfaitement fonctionner, voilà bien une idée généreuse qui honore ceux qui sont en mesure de le faire.

Les bénévoles sont des gens de valeur qui méritent un grand témoignage de gratitude. Ce sont des gens d'exception qui, en plus de s'occuper d'eux-mêmes, ont décidé de consacrer une partie de leur temps aux autres pour essayer de leur rendre la vie un peu plus lumineuse. Combien nous leur devons reconnaissance, considération et respect !

Le bénévolat est donc un vrai don de soi, volontaire et complet, sans aucune intention d'en récolter des profits financiers.

Bien sûr, il existe par ailleurs des structures permettant d'améliorer la qualité de vie de certaines personnes. Mais elles ont avant tout un but lucratif.

Tandis que le bénévolat, totalement désintéressé, apporte réconfort et solidarité à toutes les couches de notre société quel que soit l'âge des personnes. Les bénévoles tiennent ainsi une place importante dans notre vie de tous les jours, véritable richesse de notre tissu associatif.

Merci encore à vous toutes et tous.

	Page
Éditorial	2-3
Délibérations du CM	4-5
Vie communale	6-7
Vie associative	8-16
Pro Patria	8-11
VCU Schwenheim.....	12
Marché aux puces	13
Association Petits Pas .	14
Fête de la musique	15-16
Conseil de fabrique	16
Un peu d'histoire	17-18
Relais Petite Enfance.....	19
Interviews Jeunes Sapeurs-Pompiers volontaires	20-21
État-Civil	22-23
Infos pratiques	24-27
Agenda	28

Mairie de Schwenheim

150 rue Principale- 67440 SCHWENHEIM

Tél : 03 88 70 20 48

Courriel : mairie.schwenheim@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 16h - 19h

Jeudi : 15h - 17h

Vendredi : 10h - 12h

Possibilité de rdv en dehors de ces horaires

Bulletin municipal

Imprimé en 330 exemplaires

Directeur de la publication :

OELSCHLAEGER Gabriel

Comité de rédaction : Commission
communication, IRLINGER Pascal

Infographie : HAUTECOEUR Sara

Crédit Photos : IRLINGER Pascal, CAPINHA
José, commission communication

Pour illustrer mes propos, je voudrais faire un petit rappel de toutes les manifestations qui se sont déroulées durant ce trimestre.

Le 29 avril : remise des drapeaux dans le cadre du projet « Réconciliation sur les cendres - 80 élèves pour Sarah » que les jeunes élèves porteront à Auschwitz, organisée par Pro Patria - Valeurs de la République.

Le 30 avril : concert franco-allemand dans le cadre de la journée nationale de la libération des camps de concentration organisé par Pro Patria - Valeurs de la République.

Les 7 et 8 mai : BMX - 2^{ème} manche du Challenge France Nord Est organisée par le VCU de Schwenheim, où pas moins de 500 pilotes se sont affrontés. Très grosse affluence.

Le 8 mai : commémoration de la victoire avec la présence de jeunes et particulièrement Loan et Justine, qui ont lu le message ministériel.

Le 19 mai : hommage aux déportés de Schwenheim et dévoilement de la plaque en leur honneur, remise de badges aux Veilleurs de mémoire et match de football en mémoire de Julius Hirsch, footballeur, assassiné à Auschwitz, organisé par Pro Patria - Valeurs de la République.

Du 21 mai au 26 mai : organisation par Pro Patria - Valeurs de la République.

- Journée d'Auschwitz et cérémonie pour Sarah dans le projet « Réconciliation sur les Cendres / 80 élèves pour Sarah - Auschwitz 1942-2022 ».
- Journée École des Officiers de la Bundeswehr et cérémonie pour les Français morts à Dresde.

Le 19 juin : Marché aux puces organisé par l'association des Donneurs de sang et Anciens Sapeurs-Pompiers.

Le 24 juin : Fête de la musique organisée par le Football-Club de Schwenheim.

Un grand merci à toutes ces dynamiques associations qui ont animé notre village.

Votre maire
Gabriel Oelschlaeger

Conseil Municipal du 4 avril 2022

Approbation du compte administratif et du compte de gestion 2021 de la commune, arrêté comme suit :

BUDGET PRINCIPAL						
2021		Recettes	Dépenses	Résultat de l'exercice	Résultat reporté	Résultat de clôture
Réalizations	Section de fonctionnement	353 860,96 €	374 049,65 €	-20 188,69 €	51 821,81 €	31 633,12 €
	Section d'investissement	370 969,52 €	185 033,97 €	185 935,55 €	-70 214,24 €	115 721,31 €
	Budget total	776 652,29 €	488 869,38 €	165 746,86 €	18 392,43 €	147 354,43 €
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Budget total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Budget total (Réalisation et reste à réaliser)		776 652,29 €	488 869,38 €	165 746,86 €	18 392,43 €	147 354,43 €

Approbation de l'affectation du résultat

Le Compte administratif 2021 présentant les résultats suivants :

	RESULTAT 2020	Virement à la section d'investissement	RESULTAT 2020	Restes à réaliser 2021	Solde des restes à réaliser	A prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVESTISSEMENT	70 214,24 €		185 935,55 €	0 €	0 €	115 721,31 €
FONCTIONNEMENT	62 063,99 €	10 242,18 €	-20 188,69 €	0 €	0 €	31 633,12 €

Et considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement), il a été décidé d'affecter l'excédent de 31 633,12 € à la ligne 002 des recettes de fonctionnement.

Approbation du budget primitif 2022, voté comme suit :

Dépenses de fonctionnement : 369 546.12 €
 Recettes de fonctionnement : 369 546.12 €

Dépenses d'investissement : 316 212.31 €
 Recettes d'investissement : 316 212.31 €

Approbation des votes des taux de la fiscalité directe locale :

En 2021 :

Taxe foncière propriétés bâties : 21.29%
 Taxe foncière propriétés non bâties ... : 30.02%

En 2022 : augmentation de 5 % :

Taxe foncière propriétés bâties : 22.36%
 Taxe foncière propriétés non bâties ... : 31.23%

Budget 2022

Après avoir régressées en 2020, les recettes de la commune ont progressé pour s'établir à 319 000€ en 2021. Cependant celles-ci stagnent bien en dessous de la moyenne départementale. Pour 2022, les recettes s'élèveraient à un total de 368 546.12€.

En 2021, les principales recettes de la commune sont les recettes fiscales qui représentent 55% des recettes totales. Malgré la légère hausse prévue en 2022 due à l'augmentation de 5% des impôts locaux, elles sont comparativement très faibles par rapport aux communes de la même strate.

A noter que le niveau global des recettes d'investissement (dotations et subventions de l'État ou d'autres organismes) est appréciable, notamment grâce au versement de l'attribution de compensation versée par la Communauté de communes du Pays

de Saverne.

De 2018 à 2020, après une tendance générale à la baisse, les dépenses de fonctionnement ont connu une forte hausse en 2021 notamment dû à l'augmentation des frais de chauffage, d'électricité et d'entretiens des bâtiments, de la voirie, des réseaux et des espaces verts. Cette hausse continuera malheureusement en 2022 grevant un peu plus le budget de la commune notamment ce qui concerne les frais de combustibles et d'électricité

Après d'importantes dépenses d'investissements les années passées (notamment avec la mise en conformité de la salle polyvalente), la commune a fortement ralenti ses investissements en 2021.

Il y aura peu de dépenses d'investissement en 2022, hormis des travaux sur le réseau électrique



de la commune (avec la mise en souterrain de l'éclairage public) et la restauration d'un des 3 autels de l'église Saints Vincent et Anastase.

D'autres travaux sont prévus cette année qui n'impacteront pas le budget de la commune :

- en septembre 2022 vont débuter les travaux du collecteur d'eaux usées le long du Dorfgraben (du bassin de rétention jusqu'à la rue de Saverne). Financés et réalisés par la Commission locale d'assainissement.
- le renforcement du réseau électrique rue de la Paix. Financés et réalisés par l'ES.

Conseil Municipal du 13 juin 2022

- Application de la comptabilité M57 en lieu et place de la comptabilité M14 au 1^{er} janvier 2023.
- Choix des modalités de publicité des actes pris par les communes de moins de 3 500 habitants.
- Autorisation de signer la convention de mise à disposition d'un médiateur du Centre de gestion du Bas-Rhin dans le cadre de la médiation préalable obligatoire.
- Autorisation de signer la convention de mise à disposition d'un médiateur du Centre de gestion du Bas-Rhin dans le cadre d'une médiation à l'initiative des parties.
- Approbation du remboursement au Maire des frais d'acquisition d'une sauvegarde pour le serveur NAS de la commune.
- Choix du type de restauration des autels de l'église.

Vous pouvez retrouver les procès-verbaux et les délibérations du conseil municipal :

- affichés à la Mairie
- sur le site Internet de la commune : www.cc-paysdesaverne.fr/les-communes/schwenheim/
- sur simple demande en mairie

Fête des personnes âgées



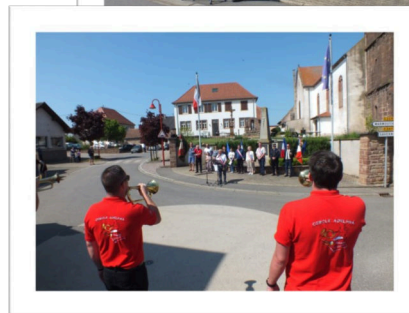
Celle-ci s'est déroulée dimanche 3 avril 2022, dans la joie et la bonne humeur.

Cérémonie du 8 mai

Loan GEORGER et Justine CAPINHA ont lu le message de la ministre chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Le maire a ensuite pris la parole et a rappelé la violence sans précédent de la guerre 39-45. Après le dépôt de la gerbe devant le monument aux Morts, le maire a invité les personnes présentes au vin d'honneur.

Merci aux adjoints et aux conseillers municipaux, aux musiciens du cercle Adelpha, à Frédéric JACQUET, représentant de l'UNC de Saverne, Jean-Pierre ARGELLIES, ancien commandant des pompiers de Schwenheim, Messieurs les porte-drapeaux, les jeunes



Rassemblement véhicule militaire

L'association ASDVN (Association de la Soixante-dixième Division des Vosges du Nord) organisait un rassemblement de véhicules militaires US de la 2^{ème} guerre mondiale le week-end du 21 et 22 mai 2022 à Schwenheim.

Entre autres, au programme du week-end, ballade dite "des villages bornés". Cette balade d'une centaine de km traversait des villages dans lesquels ont récemment été installées des bornes "serment de Kouffra" en mémoire du passage des sous-groupements Massu et Rouvillois qui chargeaient sur Saverne puis Strasbourg en novembre 1944.



Certains articles sont extraits d'articles parus dans les DNA.
Crédit articles et photos DNA : Pascal IRLINGER

Journée citoyenne

Annulée en 2020 pour cause de crise sanitaire, reportée en octobre en 2021, la journée citoyenne de Schwenheim a retrouvé sa place dans le calendrier pour 2022.

Au programme de la journée :

- ramassage des déchets le long des routes d'accès à Schwenheim et dans les rues du village,
- ponçage et peinture,
- entretien des vignes dans la cour de l'ancienne école,
- entretien des espaces fleuris,
- nettoyage du cimetière juif,
- pavage, maçonnerie...
- entretien de la bibliothèque de rue, etc.



La commune tient
une nouvelle fois à
remercier
chaleureusement
tous les
participants !





"Valeurs de la République" "Alsace-Moselle" Pro-Patria



Lucie porte le drapeau lors de l'allocution de la Consule Générale



Remise des drapeaux à Justine et Louise



Le maire de Schwenheim fait la lecture des victimes



Les élèves de Bouxwiller à Birkenau

La Réconciliation sur les Cendres Auschwitz 1942-2022 80 élèves pour Sarah 23 mai 2022 Auschwitz Birkenau

Il revenait à Lucie Kern, 8 ans, de porter le drapeau Français au mémorial de Birkenau le 23 Mai 2022 en hommage aux enfants assassinés à Auschwitz.

Louise, la sœur de Lucie portait le drapeau alsacien en hommage aux 3000 victimes de notre région. Le drapeau européen a été remis par la Députée Européenne Anne Sander à Justine Capinha qui portait dans les plis de son drapeau les « Cendres » des communautés juives européennes détruites lors de la Solution Finale.

Le maire de Schwenheim, après avoir déposé avec la consule générale de France de Cracovie la gerbe, lit les noms des 6 victimes de Schwenheim au monument de Birkenau. Les adjoints Joseph Lerch et José Capinha ont également déposé une gerbe et égrené les noms des victimes de la Shoah.

Lors de la cérémonie, les « Cendres » ont été placées dans les plis des drapeaux comme signe de réconciliation avec toutes les communautés de France que nous n'avons pas su, pu ou voulu protéger pendant la période d'occupation. C'est au père Claude Drui qu'il revenait de lire la prière universelle.



Les participants rassemblés au Monument International de la Résistance à Dresde

Lors du séjour à Dresde, une cérémonie au Heidefriedhof a permis de rendre un hommage aux prisonniers de Guerre, déportés et Incorporés de Force, décédés majoritairement lors des bombardements du 13 et 14 février 1945.

Les visites du Musée Historique de la Bundeswehr et l'Ecole des Officiers nous ont fait découvrir les aspects de la Défense.



Un hommage a été rendu aux 200 Français Morts à Dresde au Monument « *das Trauenerde Mädchen* »



C'est au « Rond Point du Souvenir de la Déportation » avec le monument d'Oradour que les élèves ont rendu les drapeaux qu'ils ont portés avec Honneur, Fierté et Dignité.

Nous remercions chaleureusement tous celles et ceux qui ont soutenu le projet, parrainé un élève et qui sont finalement venus à Cracovie, Auschwitz-Birkenau, Dresde et au château de la Wartburg.



Daniel Taube lit le Kaddish au monument d'Oradour sur Glane à Dresde



A3P



L'ensemble des participants au Musée Historique de la Bundeswehr Dresde



A l'École des Officiers



Le château de la Wartburg - le refuge de Martin Luther



Dresde, la «Florence» du Nord



L'entrée de la « rampe de Birkenau »



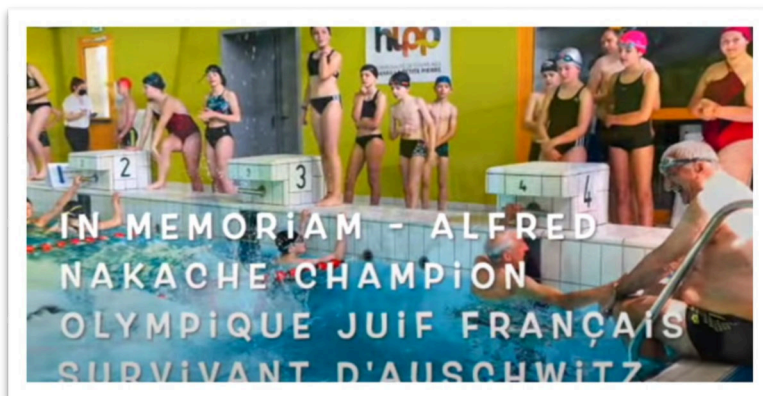
Les évènements du projet :



La veille du départ, 19 mai, inauguration de la plaque des victimes de Schwenheim.



Remise des drapeaux Abbatale 29 avril



Ce sont les collégiens et les collégiennes, vraies graines de champions qui ont relevé le défi pour le challenge Natation Alfred Nakache en nageant en moins de 20 minutes le relais 80 x 25 m.

Un grand merci à eux.

Patrick Hetzel, député de la circonscription de Saverne, donne le coup d'envoi du match au sommet entre Waldolwisheim et Schwenheim dans la bonne « entente ».

Ce match était donné en hommage à Julius Hirsch, footballeur international, mort à Auschwitz.





VCU SCHWENHEIM

L'arrivée du printemps marque la saison des compétitions pour les différentes sections du VCUS !

Côté route, l'équipe de DN a été retenue pour participer au Circuit des Ardennes UCI, course professionnelle internationale, puis a enchaîné avec l'Arden Challenge également au milieu d'équipes professionnelles. Timothée GABRIEL se classe 8^{ème} du général après 5 jours de course et un excellent travail d'équipe !

4 coureurs ont été retenus pour participer au Tour de la Mirabelle avec l'équipe Grand-Est, course internationale UCI également au milieu d'équipes professionnelles.

En Coupe de France N2, l'équipe pointe à la 4^{ème} place du classement général sur 22 équipes, son meilleur classement depuis sa création et décroche ainsi sa place pour participer au championnat de France fin juin.

Hugo THIROTEL remporte le titre espoir sur les 2 épreuves du championnat Grand-Est (contre la montre et course en ligne) et se classe 3^{ème} de la course en ligne Élite.

La DN VTT a également été présente, après une préparation des pilotes à San Remo en Italie, sur le championnat Grand-Est de DH à Faulx (ainsi que 10 pilotes licenciés de la section VTT qui ont fait honneur au club !). Kevin MEYER est vainqueur Grand Est chez les masters 35, Benjamin se place au pied du podium et Pascal KEMPF arrive second de la course au général à une seconde près, et

remporte une nouvelle fois le maillot de champion Grand-Est.

Au championnat Aura à Manigod, on retient Kevin MEYER, vainqueur Master, Baptiste CUDEL se classe 3^{ème} en junior, Arnaud STOLL et Benjamin SELTZ arrivent respectivement 9^{ème} et 4^{ème} en senior.

Notre DN VTT était également présente sur la 1^{ère} manche de coupe de France à l'Alpes d'Huez ce week-end du 18 juin !

Enfin, **la section BMX** n'est pas en reste avec une manche du Challenge France organisée à domicile durant le très beau week-end des 7 et 8 mai. Merci à tous les bénévoles !



Matéo PHAAN 9 ans, en pleine course de Challenge France à Schwenheim (en "manual")

Parmi les pilotes de la « Team BMX Schwenheim », Marion Viriat, Amandine SCHMITT, Thibault NETZER et Maxime ECKENTSWILLER se sont qualifiés au Challenge Mondial à Nantes fin juillet.

Marion VIRIAT est vainqueur du Challenge France BMX 2022 ;

12 pilotes se sont qualifiés au Trophée de France BMX à Sarzeau : Maxime KARCHER, Matthias KLEIN, Axel NETZER (8 ans et moins), Louna PHAAN (8 ans et moins filles), Matéo PHAAN, Sacha PETER

(pupilles), Léon KERLEN (benjamin), Marion VIRIAT (benjamine), Thibault NETZER, Alexis KARCHER, Yanis PETER (minimes), Thibaut NETZER (cruiser minimes).

5 pilotes se sont qualifiés au Challenge National (Nantes) : Timothée d'ANGELO, Doryan KARCHER, Gaëtan ALLHEILLY (cadets), Amandine SCHMITT (17/24 ans femmes), Maxime ECKENTSWILLER (cruiser 25/29 ans). Thibault MILCENT, blessé en début de saison, n'a malheureusement pas pu défendre sa place.

Le VCUS se classe 4^{ème} club sur 59 au challenge France et est donc en lice pour être placé parmi les 20 meilleurs clubs de France sur le Trophée de France et le Challenge National !

On peut dire un grand bravo à l'ensemble des coureurs et pilotes de notre beau Vélo Club Unité Schwenheim... et à leurs entraîneurs !!!!

Le VCUS continue avec le lancement de la première édition de la **Haut-Barr VTT** le 26

juin, randonnée à VTT caritative et sans classement, organisée en partenariat avec le Rotary de Saverne au profit du Mécénat Chirurgie Cardiaque.

Est également prévu, à la rentrée le 3 septembre, le traditionnel **Open Fly BMX** avec son concert des Sheedoor, gratuit et ouvert à tous.

En attendant, on souhaite le meilleur à tous les compétiteurs en lice pour les plus hautes marches nationales et mondiales et un très bel été à tous !



Marché aux puces

2022, une année particulière !

Après 2 années d'absences dûes au COVID, nous voilà tous repartis à nos diverses activités et surtout à des sorties bien attendues.

« On a tous besoin de se voir, de se parler, de rire, de vivre des choses ENSEMBLE ».

Et c'est sous un soleil torride, que nous avons préparé ce marché aux puces ! Les préparatifs ont été durs et la journée aussi pour les uns comme pour les autres : exposants, visiteurs et membres de

l'association.

140 exposants et de nombreux visiteurs étaient là le matin. Ils se sont fait plus rares l'après-midi, vu les fortes chaleurs.

En tout cas, merci à vous tous qui vous êtes déplacés malgré la canicule, merci à ceux qui nous soutiennent année après année et un grand bravo à l'équipe qui a accueilli de nouveaux membres, jeunes et dynamiques.

Nous sommes une équipe de joyeux



lurons : « on s'amuse comme on peut, mais on travaille aussi quand il le faut ! ».



A l'année prochaine !

Association "A Petits Pas"



Après de long mois la « Récré des enfants » a enfin pu reprendre ses activités !

Nous avons eu la chance d'accueillir Élodie de Oika Oika, elle est venue pour nous faire découvrir de nouveaux jeux de société. Car oui, pour savoir si un jeu nous plaît il faut pouvoir l'essayer !

Rien de mieux que de partager ce moment avec des copains... fous rires garantis !



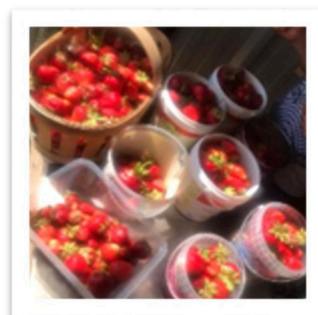
Nous avons pu également préparer de jolis cadeaux pour la fête des mamans et des papas.

un grand merci à nos petits chérubins pour leur beau travail !

Malgré la chaleur, les enfants et leurs parents ont affronté les éléments en partant à la cueillette des fraises à Steinbourg. Miam miam... toutes rouges et bien sucrées, un petit moment rafraichissant pour notre goûté !

Et oui c'est ça la « Récré », des petits moments de partages et de rencontres dans les rires et

la bonne humeur !



Au plaisir de vous rencontrer ...



Fête de la musique

Après deux années d'absence, la fête de la musique a enfin pu avoir lieu. C'était le 24 juin sur le parking de la salle polyvalente et du stade de foot.



"Bonsoir Schwenheim !... Est-ce que ça va ?... Oui !?... Plus fort !" c'est ainsi que s'adressait Loic Wilt chanteur des **Sixty Seven** après avoir interprété un classique pop rock des années 80, «Enjoy the silence» de Depeche Mode.

Principalement composé de Schewinérois, le groupe a interprété de nombreux classiques rock de Noir Désir, Creedence Clearwater Revival ou encore d'Axel Bauer pendant un peu plus d'une heure.

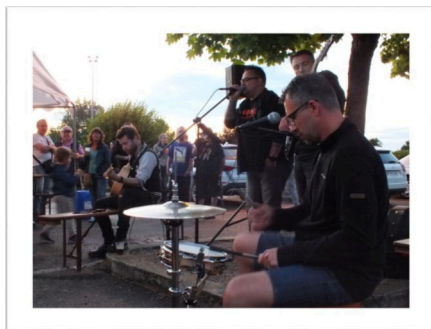


Mais le bal avait été ouvert un peu plus tôt par deux groupes de l'école de musique « L'amplificateur » de Saverne. Cette école mélange des talents de l'école et des talents externes qui s'accordent bien pour monter des

groupes de musique actuelle. Pour chacun des groupes, il s'agissait de leur deuxième prestation en public et ont interprété des morceaux de Metallica, des Rolling Stones et de GreenDay.



En milieu de soirée, le groupe **Sheerdoor**, dont la réputation n'est plus à faire dans la région est entré en scène. Une fois n'est pas coutume, ils ont interprété des morceaux de leur répertoire en acoustique en s'installant dans le public entre les chapiteaux. C'était une première !



Basé à Schwenheim, le groupe est aujourd'hui indissociable de la fête

de la musique du village.

En plus d'interpréter magistralement de nombreux tubes pop-rock, ils se chargent de la programmation de la soirée en

invitant d'autres groupes et mettent à disposition leur matériel de sonorisation. « Chaque année nous invitons des groupes différents, on essaye de proposer des concerts de qualité » raconte Jean Dervieux, batteur des Sheerdoor. « Et ça fait plaisir de voir que malgré une météo humide et fraîche, le public de Schwenheim et des alentours a répondu présent ! » rajoute Jean.



Article paru dans les DNA
Crédit articles et photos DNA : Pascal IRLINGER

Fête de la musique



Il était 22 heures passées quand les membres du groupe **Funky Twister** montaient sur scène. Ils ont interprété de nombreux morceaux de leur répertoire groove, funk et reggae. Des titres de Bob Marley, Keziah Jones ou Steevie Wonder résonnaient ainsi dans le village sur

la voix très funky de la chanteuse Emilie Mader.

Les Funky Twister sont un collectif de musiciens originaires de la région de Phalsbourg/Sarrebourg et venaient pour la première fois à Schwenheim. « On a été agréablement surpris par la réception du public, la qualité du matériel installé, la scène, ... On reviendra! » témoigne Manuel Gérard, membre du collectif.

« C'était une belle soirée, le public était au rendez-vous mais il faut surtout remercier les bénévoles qui s'investissent pour cette soirée avec une mention particulière pour Patrick Metz, Bertrand Richart et la

famille Schneider » raconte Guillaume Predit, président du Football Club de Schwenheim.

En effet, pour cette soirée, les bénévoles du FCS assuraient non seulement restauration et buvette mais également toute l'installation des infrastructures nécessaires au bon déroulement de la soirée.



Conseil de fabrique



Jeudi 30 juin a eu lieu, à l'église Saints Vincent et Anastase de Schwenheim, le grand rassemblement des Terres et Eaux de Marmoutier, suivi d'une soirée festive et d'un temps de retrouvailles et d'échanges.



LE MARIAGE : Du Moyen âge à nos jours

La fête des fiançailles :

Elle n'était pas trop répandue. Par contre la plupart du temps, les futurs époux signalent devant le notaire, un contrat de mariage, après accord des deux partis. Il stipule ce que le père de la fille donne et aussi ce que le garçon reçoit de sa famille. Comme par exemple des champs, un cheval, deux vaches, le trousseau, une somme d'argent, parfois une maison. Le notaire arrive le matin à la ferme avec son clerc pour rédiger le contrat. Au moment de signer, la jeune fille se cache, et ne signera qu'après avoir reçu quelques pièces d'argent ou un présent de son futur époux. Cela se termine par un repas festif avec le notaire. **Ces contrats de mariage sont faits pour enregistrer les biens que chaque parti apporte dans l'union, puis indiquent comment partager ces biens lors du décès d'un des conjoints, surtout s'il n'y a pas d'enfants du couple.** Ils stipulent aussi parfois que le garçon paie la robe de mariée et ses chaussures.

La constitution du trousseau

est commencée très tôt par les jeunes filles qui devaient remplir leur coffre à linge ou l'armoire.

Un exemple de trousseau :

- 12 draps de dessus en fil
- 12 serviettes de toilette en frotté
- 12 draps de dessous en fil
- 12 lavettes de toilette en frotté
- 12 taies d'oreiller en mi-fil
- 12 torchons de cuisine en mi-fil
- 12 taies d'édredon en damassé (souvent en kelch)

- 12 torchons de cuisine en pur fil
- 1 nappe de table et 12 serviettes en damassé
- 12 mouchoirs en baptiste avec les initiales

Sur les draps de dessus la jeune fille avait brodé ses initiales très finement et sur le reste du trousseau, les initiales étaient brodées très simplement dans un coin. S'y rajoutaient : des chemises de jour et de nuit, souvent joliment rehaussées de broderies, des brassières (le soutien-gorge n'existait pas), des culottes (fendues), des jupons, des jupes et des tabliers. Dans les familles aisées, on rajoutait des nappes (souvent les invités en offraient aussi), un ou deux matelas en crin de cheval ou kapok, une ou deux couvertures piquées ou damassées (Stäppdecke), un ou deux édredons (plumon ou Federbett avec du duvet d'oie), et du **meublé** : là le fiancé participait, l'équipement de la cuisine, une chambre à coucher, une salle à manger.

Le choix du jour du mariage :

Il existait certains **interdits religieux** lors de la période de l'Avent et du Carême. A la campagne pas pendant les mois où il y avait beaucoup de travaux aux champs, d'où deux périodes propices : l'hiver et l'automne à la fin des moissons. On pensait que mai était un mauvais mois de même que pendant la lune croissante ou la pleine lune.

Autrefois on se mariait surtout le mardi ou le jeudi, pas le vendredi car crucifixion de Jésus.

La proclamation des bans et les publications civiles :

Ces dernières étaient imposées depuis la Révolution; la coutume des petits bouquets de fleurs artificielles (strissle) que les habitants du village faisaient suspendre dans le panneau d'affichage. Parfois l'appariteur apportait ces bouquets la veille du mariage à la famille et on en confectionnait un grand cœur qu'on accrochait dans la salle à manger.

Les invitations au mariage :

Le fiancé ou le garçon d'honneur se rendait chez les personnes à inviter suivant un ordre bien établi (degré de parenté, position sociale, fortune) à cheval dans les villages voisins, environ deux à trois semaines avant le mariage; un petit texte d'invitation était appris par cœur.



Mariage JAEGER Eugène et Marie

LE MARIAGE : Du Moyen âge à nos jours

Les habits pour le couple :

Ils sont neufs. La robe de la mariée était noire au XIX^e siècle et même au début du XX^e siècle, mais le voile était blanc (le fiancé offrait le tissu et les souliers). Une couturière confectionnait la robe, jamais la mariée (cela aurait porté malheur !). et on évitait de montrer la robe aux vieilles femmes par peur du mauvais œil que certaines pouvaient avoir. Des coutumes diverses : coudre deux pièces d'argent plus un peu de pain dans l'ourlet ou des herbes aux vertus bénéfiques pour éviter les mauvais esprits. La confection de la couronne de la mariée : en romarin puis myrte. Le bouquet de la mariée sera simple : quelques fleurs.

Préparatifs pour le repas de mariage :

Il fallait cuire les pains, les biscuits fourrés, rouler les quenelles à la moelle, râper le raifort. rassembler la vaisselle. Vider la "Stub" ou la salle à manger de son mobilier pour y disposer tables et chaises.

Chacun fête la fin de sa vie de célibataire la veille du mariage., la fiancée déménage tout son trousseau et ses biens meubles vers son nouveau domicile, le plus souvent, en fait au domicile des parents du marié.

Puis on se rendait à la mairie pour le mariage civil après 16h (car le greffier était généralement l'instituteur). Le soir, le garçon fêtait l'adieu à sa vie de célibataire avec ses amis à l'auberge. Puis à la

porte de la maison de la future mariée on brisait quelques assiettes, c'était le **Polterabend** (devait porter bonheur). La fiancée de son côté offrait un petit repas à ses amis au domicile de ses parents.

Le grand jour :

Autrefois, il pouvait durer de deux à huit jours chez les riches. **Avant la cérémonie religieuse** : si la mariée était d'un village voisin, le marié allait la chercher avec une charrette décorée ou une calèche. Arrivée à la maison de la noce, la cuisinière apportait une soupière avec du bouillon de viande (Brautsuppe) la fille en mangeait d'abord puis le garçon. Les invités arrivés entre-temps, déposaient les cadeaux dans de grandes corbeilles (pas de listes de mariage) :

- 1 service à café
- 1 belle cruche en poterie décorée
- 1 service à dessert
- les parrains et marraines offraient des moules de pâtisserie, parfois une certaine somme d'argent
- des plats à gâteaux
- des tableaux, des objets en bois
- des verres en cristal polychrome
- 1 nappe et serviettes
- 1 coffret à bijoux

En Alsace Bossue, le jeune couple s'agenouillait sur un drap devant les parents pour demander pardon de les quitter pour fonder un nouveau foyer. Les cloches sonnaient trois fois avant la cérémonie.

On composait le cortège selon les endroits, en-tête venait soit le marié donnant la main à la première demoiselle d'honneur puis la mariée avec le premier garçon d'honneur, soit le marié marchait en avant avec ses deux plus proches parents puis tout le groupe des hommes suivis par la mariée et toutes les femmes. Depuis les années 1980, c'est la mariée qui ouvre le cortège au bras de son père et le marié au bras de sa mère ferme la marche.

Deux ou trois petites filles (souvent des filleules ou des nièces de la mariée ou du marié) **tiennent la traîne**. Si le marié ou la mariée avait une sœur ou un frère célibataire plus âgé, ces derniers faisaient précéder le cortège nuptial par une **chèvre** jusqu'à la porte de l'église. Les jeunes du village faisaient exploser de la poudre (du chlorate de potassium et du soufre achetés à la pharmacie) sur le passage du cortège (**schiese**).



Mariage
JAEGER Charles et BARTHELME Eugénie

LES RELAIS PETITE ENFANCE DU TERRITOIRE

Les Relais Assistants Maternels, devenus RPE (Relais Petite Enfance), depuis la loi d'Accélération et simplification de l'action publique (dite loi Asap) de décembre 2020, ont désormais pour missions :

L'information à destination des familles :

- Informer sur l'ensemble des modes d'accueil du territoire
- Favoriser la mise en relation avec l'offre d'accueil
- Valoriser l'offre de service du site monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne
- Accompagner les parents dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur.

L'information à destination des professionnels :

- Informer sur le cadre d'exercice du métier d'assistant maternel
- Informer et accompagner les assistants maternels dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr
- Proposer des temps d'échange et d'écoute et organiser des ateliers d'éveil
- Accompagner le parcours en formation continue
- Lutter contre la sous activité subie et promouvoir le métier d'assistants maternels

A Marmoutier :

Depuis septembre 2021, le RPE, antenne de Marmoutier, propose des ateliers d'éveil et de psychomotricité, à destination des enfants et des professionnel(le)s assistant(e)s maternel(le)s, les mardis et vendredis matin en alternance, au sein de la Maison de l'enfance « L'Orée des Cormier » de Marmoutier. Il offre également des temps d'échange lors de soirées à thème et de soirées créatives, et propose des formations continues aux assistants maternels (secourisme, développement de l'enfant, Droits et devoirs professionnels...).

A partir de septembre 2022, quelques nouveautés :

Les activités d'éveil seront proposées les lundis matin à ALLENWILLER et les vendredis matin à MARMOUTIER

Pour plus de renseignements :

Relais Petite Enfance Antenne Marmoutier

1 allée de Sasbach-Obersasbach

67440 MARMOUTIER

Téléphone : 03 67 41 00 02

Mobile : 07 84 81 83 69

Courriel : rpe-marmoutier@cc-saverne.fr

A Saverne :

Le RPE, antenne de Saverne, propose des ateliers d'éveil et de psychomotricité, à destination des enfants et des professionnel(le)s assistant(e)s maternel(le)s, les mardis matin à Saverne et les jeudis matin à Dettwiller. Il offre également des temps d'échange lors de soirées à thème et de soirées créatives, et propose des formations continues aux assistants maternels (secourisme, développement de l'enfant, Droits et devoirs professionnels...).

Au sein du RPE, nous avons créé le Lieu d'Information pour l'Accueil du Jeune Enfant (LIAJE) :

Nous centralisons et traitons toutes les demandes d'accueil du jeune enfant, qu'elles concernent le mode collectif ou familial. Chaque famille bénéficie d'un rendez-vous personnalisé. Chaque dossier est présenté en commission d'attribution des places.

www.cc-paysdesaverne.fr/vie-services/petite-enfance/inscrire-son-enfant/

Pour plus de renseignements :

Relais Petite Enfance Antenne Saverne

17 rue de la Roseraie

67700 SAVERNE

Téléphone : 03 88 02 00 59

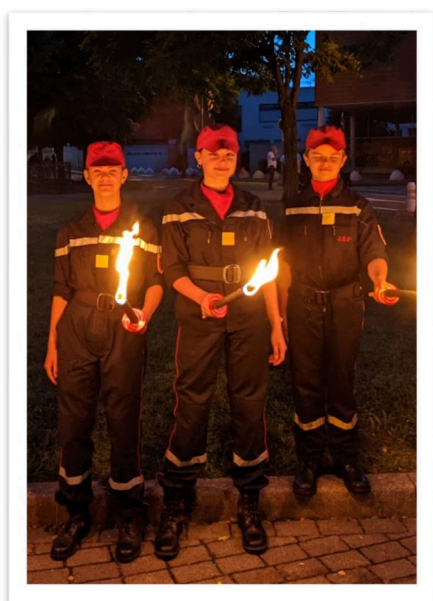
Mobile : 06 73 68 89 82

Courriel : rpe@cc-saverne.fr

LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Suite à l'engagement de deux Jeunes Sapeurs-Pompiers volontaires, la Commune a décidé d'aller à la rencontre de **Julianne HECKMANN** et **Victor TROESCH** :

Julianne HECKMANN



Pourquoi avez-vous souhaité devenir sapeur-pompier volontaire ?

Pour moi, depuis que je les ai vus passer dans le gros camion rouge étant enfant, les sapeurs-pompiers ont toujours été des personnes que j'admire. Par la suite, au collège, nous avons eu plusieurs interventions dans les classes pour nous parler du rôle des sapeurs-pompiers, les premiers secours ainsi que la présentation des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Marmoutier. Avec une amie c'est ce qui nous a fait nous lancer dans cette grande et belle aventure qui a fini par devenir une vocation.

Qu'est-ce qui vous plaît dans cette formation ?

Ce qui me plaît dans cette formation est la rigueur, l'ordre auquel nous sommes soumis mais aussi le dépassement de soi. Faire partie des Jeunes Sapeurs-Pompiers m'aura permis de prendre de la maturité et d'acquérir de nouvelles compétences dans beaucoup de domaines. Bien entendu la cohésion d'équipe a été pour moi une des plus grandes découvertes, la caserne de Marmoutier est devenue une sorte de deuxième maison à mes yeux avec beaucoup de nouvelles amitiés qui se sont créées.

Savez-vous déjà ce que vous allez faire comme missions ?

Oui, en effet à la fin de nos formations en tant que sapeur pompier volontaire nous serons amenés principalement à faire du secours à victime, des incendies mais aussi une multitude d'interventions diverses (capture animal, assèchements de lieu inondé, tronçonnage dégagement de la voie publique etc...)

Avez-vous des appréhensions ? des attentes ?

La plus grande des attentes en tant que nouvelle recrue est bien sûr la première intervention mais aussi de pouvoir s'intégrer dans sa nouvelle équipe et de réussir à être à la hauteur du haut de mes 16 ans. Je remercie pour ça mes formateurs JSP qui m'ont aidée à apprendre les fondamentaux ainsi que les valeurs des sapeurs-pompiers ainsi que toute la caserne qui fait au mieux pour nous intégrer dans nos nouvelles fonctions. J'espère moi aussi, un jour pouvoir donner l'envie à des jeunes de s'engager dans cette grande aventure et leur transmettre la passion à mon tour comme on me l'a apprise.

Comment avez-vous rejoint les sapeurs-pompiers ?

Pour ma part j'ai dans un premier temps fait partie des jeunes sapeurs-pompiers pendant deux ans à la caserne de Marmoutier, pour ensuite prendre la décision à 16 ans de m'engager en tant que sapeur-pompier volontaire. Il m'a donc fallu passer une visite médicale, un test sportif ainsi qu'un entretien pour pouvoir accéder aux formations qui me permettront de pouvoir enfin partir en intervention.

Victor TROESCH



Pourquoi avez-vous souhaité devenir sapeur-pompier volontaire ?

J'ai souhaité devenir sapeur-pompier volontaire car depuis mon plus jeune âge c'est un métier qui me fascine. Venir en aide aux personnes en difficultés ou détresse, se sentir utile, sont autant de raisons qui m'ont poussé à servir cet engagement.

Qu'est ce qui vous plaît dans cette formation ?

Ce qui m'a plu dans cette formation de jeune sapeur-pompier c'est la culture de la discipline, la rigueur. Durant mes années de JSP j'ai apprécié la diversité des cours, les manœuvres mais surtout l'esprit de camaraderie. Sans oublier le côté sportif, le dépassement de soi, le goût du challenge qui sont à mon sens d'autres atouts majeurs et galvanisants de cette formation.

Savez-vous déjà ce que vous allez faire comme missions ?

Alors oui, en tant que sapeur-pompier nous pouvons être appelés sur des incendies, sur du secours à personne mais également sur des opérations diverses comme des inondations, des ascenseurs bloqués, des chutes d'arbres ou encore des captures animales. Nos missions sont très variées.

Avez-vous des appréhensions, des attentes ?

Oui, comme toutes nouvelles recrues j'ai à la fois hâte et à la fois une certaine appréhension concernant ma première intervention. Heureusement, j'ai déjà pu prendre mes marques au sein de la caserne de Marmoutier, les sapeurs-pompiers sont très avenants, à l'écoute et pleins de bons conseils.

Comment avez-vous rejoint les sapeurs-pompiers ?

Avant de devenir sapeur-pompier volontaire je suis passé par 4 niveaux correspondants à 4 années de formations de jeune sapeur-pompier à l'issue desquelles j'ai passé des épreuves écrites, pratiques et sportives. Après avoir validé toutes ces étapes j'ai obtenu mon Brevet de jeune sapeur-pompier. Une formation d'une semaine durant la période estivale, me permettra de finaliser mon processus d'engagement.

Bravo à eux pour leur engagement !

Si toi aussi tu es intéressé(e) par devenir jeune sapeurs-pompiers volontaire, tu peux contacter le Centre d'incendie et de secours près de toi ou aller sur le site www.sls67.alsace



A nos aînés, nous souhaitons un bon anniversaire !

JUILLET

Monsieur EBERHARDT Robert	88 ans le 04
Monsieur EICHERT Gérard	86 ans le 03
Monsieur JUNG Bernard	86 ans le 06
Madame PIERRON Irène née SEEMANN	85 ans le 29
Monsieur KASTLER André	84 ans le 29
Monsieur KERN Fernand	81 ans le 12
Madame REINER Marie-Anne née LARCHE	80 ans le 15
Madame GILLIG Marie-Thérèse née LIENHARDT	80 ans le 23
Monsieur OELSCHLAEGER Gabriel	75 ans le 04
Monsieur JAEGER André	74 ans le 31
Madame GEISS née CASPER Marie-Louise	72 ans le 23

AOUT

Madame SCHALL Marie-Antoinette née RUNTZ	87 ans le 07
Madame JUNG Jacqueline née HENRION	86 ans le 16
Monsieur REINER Bernard	83 ans le 23
Madame WILT Suzanne née JAEGER	81 ans le 28
Madame TROESCH Hélène née TRIMBUR	80 ans le 28
Madame WEISS Alice née ADAM	79 ans le 27
Monsieur SCHMITT Richard	74 ans le 08
Monsieur SEEMANN Marcel	72 ans le 05
Madame KORNMANN née HELMLINGER Evelyne	72 ans le 30
Madame GANTZER née REISS Laurence	71 ans le 12
Madame BARTHELME née CAPUT Paulette	71 ans le 15

SEPTEMBRE

Madame KASTLER Monique née DURELICQ	81 ans le 25
Monsieur ROLLING Bernard	78 ans le 03
Madame FISCHER Josée née SCHALCK	78 ans le 30
Madame GILABERT Florence née TROESCH	75 ans le 10

OCTOBRE

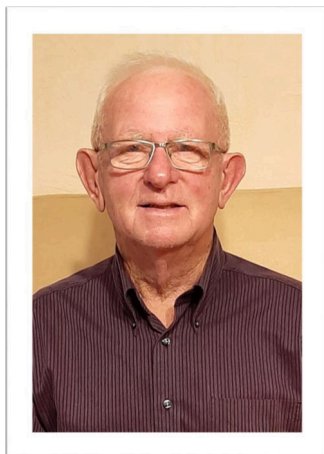
Madame HELL Marthe née BOHNERT	87 ans le 13
Monsieur TROESCH Eugène	85 ans le 11
Monsieur DISS Michel	78 ans le 10
Madame HATZENBERGER Marie-Jeanne née HENG	77 ans le 07
Madame PAFFENHOFF Jeannine	72 ans le 08
Madame PECHEUR née ULRICH Simone	72 ans le 26
Madame BASTIAN Rolande	71 ans le 01

NOVEMBRE

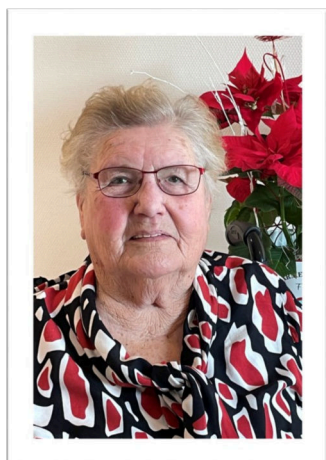
Monsieur FRITSCH Hubert	88 ans le 19
Madame EICHERT Yvette née KRANTZ	86 ans le 22
Madame NONNENMACHER Monique née LANGENFELD	81 ans le 29
Monsieur BARTHELME Roger	74 ans le 03
Madame SEEMANN Eliane née GANTZER	73 ans le 28
Monsieur KORNMANN Roger	72 ans le 30
Madame PROPECK Solange	70 ans le 7
Monsieur HERTH Jean-Paul	70 ans le 23

DECEMBRE

Madame JUNG Irène née WERLE	95 ans le 24
Madame HENG Irène	90 ans le 21
Madame JUNG Elise née LENDER	86 ans le 25
Monsieur STOFFEL Joseph	81 ans le 05
Monsieur WILT Robert	81 ans le 13
Monsieur FISCHER Claude	79 ans le 1 ^{er}
Monsieur HATZENBERGER André	77 ans le 12
Monsieur TROESCH Paul	76 ans le 19
Monsieur GANTZER Etienne	71 ans le 28
Monsieur SCHLAFFLANG Jean-Marie	70 ans le 17
Madame OELSCHLAEGER Anne-Marie née RICHERT	70 ans le 24



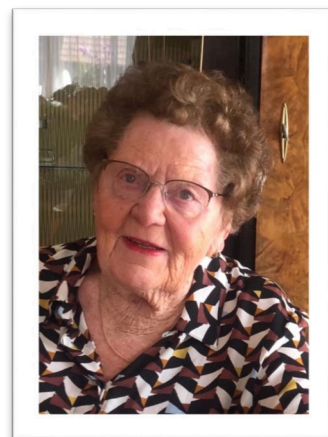
Joseph STOFFEL
a fêté ses 80 ans le
5 décembre 2021



Thérèse SCHMITT née
MARXER a fêté ses 90 ans
le 14 janvier 2022

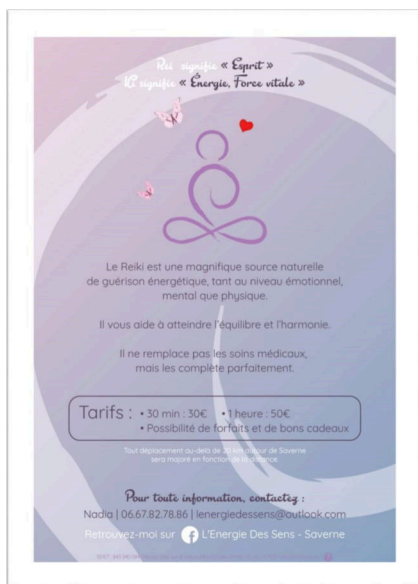


Odile OCHS née SEEMANN
a fêté ses 80 ans le
16 février 2022



Marie-Madeleine
EBERHART née FRITSCH
a fêté ses 90 ans
le 23 avril 2022

Les professionnels de votre commune



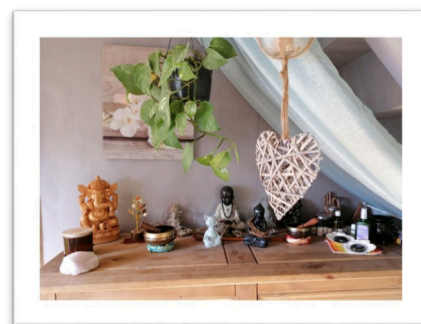
L'ÉNERGIE DES SENS

Dans un cadre apaisant, Nadia vous accueille pour une séance de Reiki.

Le Reiki agit sur le plan physique, émotionnel et mental.

Il purifie en éliminant les toxines du corps et de l'esprit et traite les causes et les effets d'un déséquilibre. Il permet également de dissoudre certains blocages.

Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter
Nadia Pett au 06 67 82 78 86



Nouveaux arrivants

Vous venez d'emménager dans la commune ? Inscrivez-vous en Mairie !

La secrétaire de mairie est à votre disposition pour faciliter votre arrivée, vous informer, vous

orienter et vous accompagner dans vos démarches, (inscription sur les listes électorales, inscriptions de vos enfants à l'école,...) et vous faire découvrir notre village, ses activités et animations.

Non au harcèlement : "3020 Appel gratuit"

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Ce sont **des violences** (verbales, morales ou physiques), **répétitives** et **qui durent**.

Le harcèlement peut se passer partout, à l'école, au sport... et sur les réseaux sociaux... Le harcèlement est un délit puni par la loi.

3 types de personnes sont identifiés : l'auteur, la victime et les témoins.

L'auteur (le harceleur) : a une intention de blesser. Il a peut-être appris la violence dans son entourage. Il cherche à trouver une place mais il ne trouve pas la bonne manière.

Souvent il ressent du mal être, souvent il a un problème

(familial, peut-être est-il confronté lui-même à la violence, victime ou témoin...). Quand il sera dénoncé, il doit se faire aider.

La victime : est celle qui subit la violence répétée. Elle doit avertir tout de suite car sinon son mal-être va augmenter. Parfois le risque, c'est de ne pas parler et de s'isoler (ne plus aller vers les autres, ne plus parler...).

Les témoins : peuvent être aidants (Ils réagissent en parlant ou en écrivant. Ils avertissent les adultes), ou actifs (ils rigolent devant la violence de l'auteur. Ils se retrouvent complices de l'auteur), passifs (ils ont peur d'avoir des problèmes avec le harceleur car ils ont peur de lui. Ils ne font rien.

Recensement



Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16^e anniversaire et jusqu'à la fin du 3^e mois qui suit.

Il EST OBLIGATOIRE. Un justificatif concernant le recensement ou la JDC est demandé pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

La démarche se fait en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054 ou en mairie.

Sites Internet utiles

Portail de l'Administration Française : www.service-public.fr

Agence Nationale des titres sécurisés (carte nationale d'identité, passeport, carte grise...) www.ants.gouv.fr

Recherche de formulaires : www.cerfa.gouv.fr

CAF du Bas-Rhin : www.caf.fr

Assurance Maladie (CPAM) : www.ameli.fr

Collectivité européenne d'Alsace : www.bas-rhin.fr

Conseil Régional Grand Est : www.grandest.fr

CTBR (horaires bus) : www.ctbr67.fr

Syndicat des Eaux et Assainissement du Bas-Rhin : www.sdea.fr

Numéros utiles

URGENCES

POMPIERS	18 ou 112	
GENDARMERIE SAVERNE	03 88 91 19 12	
SAMU	15	
SMUR	03 88 71 66 33	
CENTRE HOSPITALIER - SAVERNE	03 88 71 67 67	
CENTRE ANTI-POISON	03 88 37 37 37	
CENTRE ANTI-RABIQUE	03 88 11 63 76	
SOS MAINS	03 88 35 45 00	
SOS MAINS - CTO ILLKIRCH	03 88 67 44 01	
SOS MAINS - CLINIQUE DE L'ORANGERIE	03 88 56 73 00	
URGENCES MAINS - HOSPICES CIVILS	03 88 16 13 10	
INFO SIDA SERVICE	08 00 84 08 00	gratuit
DROGUE INFO SERVICE	08 00 23 13 13	gratuit
ENFANCE MALTRAITEE	08 00 05 41 41 ou 119	gratuit
SOS Femme Violence Conjugale	3919	gratuit
ALCOOLIQUE ANONYME	03 88 32 79 38	
Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA)	03 88 19 97 09	
Électricité de Strasbourg - Agence de Molsheim URGENCE	03 88 18 74 00	
Gaz de Strasbourg	03 88 75 20 75	
Centre de Soins : Couvent de Reinacker	03 88 03 23 28	
Centre de Soins : Couvent de Thal-Marmoutier	03 88 91 65 45	
Cabinet d'infirmières : Annie SIGRIST - Marmoutier	03 88 71 43 16	
Cabinet d'infirmières : Claire REPERT et Sophie DOMENEGHETTY Sophie—Marmoutier	03 88 71 43 16	

ADMINISTRATIONS

Salle polyvalente Schwenheim	03 88 70 27 93
Presbytère Marmoutier	03 88 70 61 42
Assistance Sociale - Marmoutier	03 69 33 20 35
Caisse d'Allocations Familiales	3230
Caisse Primaire d'Assurance Maladie	3646
Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse	3960
CICAS (retraite complémentaire) Oberhausbergen	03 90 20 65 10
Mutualité Sociale Agricole	03 20 900 500
Sous-Préfecture de Saverne	03 88 71 72 00
Trésorerie de Saverne	03 88 03 12 50
Centre des Impôts de Saverne	03 88 03 12 50
Pôle Emploi	3949

Les permanences

MAIRIE DE SCHWENHEIM

🕒 Lundi de 16h à 19h / Jeudi de 15h à 17h / Vendredi 10h à 12h

150 rue Principale

☎ 03.88.70.20.48

@ mairie.schwenheim@wanadoo.fr www.cc-paysdesaverne.fr/les-communes/schwenheim

COMCOM DU PAYS DE SAVERNE

🕒 Du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 13h30 à 17h30

et le vendredi de 08h à 12h et de 13h30 à 16h30

16 rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

☎ 03.88.71.12.29

@ contact@cc-saverne.fr www.cc-paysdesaverne.fr

MISSION LOCALE

🕒 Horaires d'ouverture identiques à ceux de la Comcom du Pays de Saverne

16 rue du Zornhoff 67700 SAVERNE

☎ 03.88.71.10.08

DEPUTÉ DU BAS-RHIN : M. Patrick HETZEL

9 rue de la Gare 67700 SAVERNE

☎ 03.88.91.25.88

@ contact@patrick-hetzel.fr

ASSISTANTE SOCIALE : Mme HEIDINGER (Sur rendez-vous) ☎ 03.69.33.20.35

CENTRE SOCIO CULTUREL DE SAVERNE

3D Rue du Moulin 67700 Saverne

MAISON DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

1 Route de Maennolsheim 67700 SAVERNE

☎ 03.68.33.82.00

MSA DU BAS-RHIN

SAVERNE Cubic, 133 Grand Rue Le Patio - Cour du cinéma ☎ 03.89.20.78.68

SOUS-PRÉFECTURE DE SAVERNE

🕒 Lundi, Mardi et Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h15 à 16h15

Mercredi et jeudi matin de 8h30 à 11h30

3 rue du Tribunal 67700 SAVERNE

☎ 03.88.71.72.00

CORRESPONDANT LOCAL DES DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE

En l'absence de correspondant contacter la Mairie

☎ 03.88.70.20.48

CENTRE DES IMPÔTS ET TRESORERIE SAVERNE :

🕒 Lundi et mercredi : 8h30-12h15 Mardi et jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-16h (uniquement sur rdv l'après-midi)

11 rue Sainte-Marie BP 80120 - 67703 Saverne Cedex

☎ 03.88.03.12.51

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE (UTAMS) SAVERNE

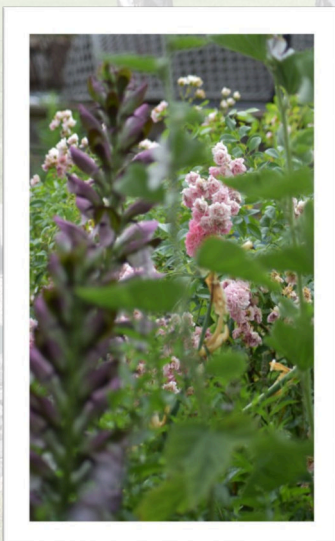
🕒 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

9 rue de Dettwiller 67700 SAVERNE

☎ 03.69.33.20.00

- ▶ **11 juillet 2022 de 14h à 17h** sur le parking de la mairie : **Animation RAJ** :
Le temps d'un été, le RAJ investit l'espace public, les places et les parcs pour en faire des lieux de vie, de rencontres, d'animations et d'expérimentation...
1^{ère} halte le lundi 11 juillet de 14h à 17h à Schwenheim parking en face de la mairie avec des animations autour de la musique. Alors on vous embarque ?
- ▶ **13 juillet 2022 à 18h30** devant le Monument aux Morts :
Cérémonie du 14 juillet : *distribution de brioches aux enfants*
- ▶ **12 et 13 août 2022 : Festival Dirt n'Dust**
- ▶ **3 septembre 2022 toute la journée** :
Open Fly BMX organisé par le VCU de SCHWENHEIM.
Concert des Sheedoor. Manifestation gratuite et ouverte à tous.
- ▶ **4 septembre 2022 : Journée de la culture juive**
- ▶ **11 septembre 2022 à 15h** à Marmoutier :
Installation du nouveau curé (*à confirmer*)
- ▶ **18 septembre 2022 : Journée du Patrimoine**

**La mairie sera fermée
du vendredi 8 juillet (inclus) au lundi 25 juillet.**



**Nous vous souhaitons
un bel été et de très
bonnes vacances!**

